

**Interview d'Alain Lamassoure, ancien ministre, député européen,
dans "La Tribune" du 21 juin 2007**

Le Conseil européen se réunit aujourd'hui et vendredi pour débattre d'un traité simplifié. Un accord est jugé crucial pour préserver l'essentiel des évolutions institutionnelles rendues nécessaires avec l'élargissement de l'Union européenne à 27 membres mais bloquées depuis le rejet en 2005 du projet de Constitution européenne en France et aux Pays-Bas.

Un nouveau traité peut-il relancer l'intégration européenne ?

Propos recueillis par Eric Benhamou

Oui : Une condition nécessaire pour parvenir à une Europe de résultats. Il s'agit de faire sauter trois verrous qui bloquent l'Union européenne.

L'Europe est tout d'abord inefficace en raison de son système de décision qui repose trop souvent sur la règle de l'unanimité. C'était possible à 6, c'est devenu impossible à 27. On va donc passer à la règle de la majorité sur la quasi-totalité des sujets.

Deuxièmement, l'Europe n'a pas de visage, il n'existe pas de "monsieur Europe au téléphone", comme disait Henry Kissinger. Le président de la Commission est un haut fonctionnaire, pas une autorité politique. Désormais, il est prévu un mandat pouvant aller jusqu'à cinq ans pour le président du Conseil, nommé par les chefs d'État, avec un " ministre des affaires étrangères " pour le seconder. Et le président de la Commission sera désormais élu par le Parlement européen, avec une légitimité de Premier ministre.

Ce faisant, on remédie à la troisième lacune de l'Union européenne, son éloignement vis-à-vis des citoyens. Le Parlement, élu au suffrage universel, aura entre ses mains la quasi-totalité du travail législatif.

Ce traité est bien une condition nécessaire à la relance de l'intégration européenne. Elle n'est cependant pas suffisante. Il faut bien derrière une volonté politique. Mais on ne peut pas attendre de l'Europe des résultats concrets sans faire évoluer ses institutions. Le champ d'action du futur traité devrait recouvrir toutes les questions économiques au sens large, de l'immigration à l'environnement en passant par l'énergie. Et la nouvelle dynamique ainsi créée permettra d'aborder avec plus d'optimisme d'autres domaines, comme celui de la défense.